



## **RÉPUBLIQUE D'ANGOLA**

Commission Nationale de l'Angola pour l'UNESCO

# **MESSAGE DE SON EXCELLENCE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANGOLA POUR L'UNESCO, À LA 41E SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO**

PARIS, NOVEMBRE 2021



## **RÉPUBLIQUE D'ANGOLA**

Commission Nationale de l'Angola pour l'UNESCO

- **Excellence Monsieur le Président de la Conférence Générale de l'UNESCO ;**
- **Excellence, Monsieur le Président du Conseil Exécutif de l'UNESCO ;**
- **Excellence, Madame la Directrice Générale de l'UNESCO ;**
- **Excellences, Messieurs et Chefs des Différentes Délégations**

Au nom du Gouvernement de la République d'Angola et de son peuple, qui ont l'honneur de les représenter à cette solennelle Assemblée, je vous salue et je félicite chaleureusement le Président de la Conférence Générale de l'UNESCO pour son élection, tout comme j'exprime mes sentiments de félicitations à la Directrice générale de l'UNESCO pour sa réélection.

### **Excellences**

Aujourd'hui plus que par le passé, le monde est confronté à des défis dont les dommages nient la survie de l'Homme et des institutions, exigeant de toutes les nations un engagement et une action responsable pour la défense de la vie et du développement durable des peuples.

L'Éducation et l'Enseignement, la Science, la Technologie et l'Innovation sont des moyens appropriés par lesquels un monde meilleur peut être construit dans le respect de la vie, et de la nature.

Malgré les contraintes de nature conjoncture, l'Angola a mis en œuvre dans les domaines les plus divers de sa vie sociale et économique un ensemble de programmes visant à atteindre les

17 Objectifs du Développement Durable, en mettant l'accent sur la réduction des asymétries régionales, les inégalités entre le genre et la garantie d'une éducation universelle et de qualité pour tous les enfants, promouvoir l'inclusion sociale et lutter vigoureusement contre toute forme de criminalité. Cela comprend le Programme d'Intervention Intégrée dans les Municipalités, qui prévoit une augmentation importante du nombre de salles de classe et la réduction conséquente du nombre d'élèves dehors du système d'éducation.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, les élèves sont retournés en classe après avoir garanti les conditions didactiques-pédagogiques, de biosécurité et d'amélioration des compétences des enseignants, conformes à leurs besoins de formation et d'accompagnement le rôle de l'École dans la « nouvelle normalité » imposée par COVID-19.

Dans le domaine de l'Enseignement Supérieur, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, nous avons parié sur un programme de formation pour les Angolais de haute performance et de mérite académique, avec le soutien des meilleures universités du monde où 443 étudiants ont déjà été envoyés, en plus de l'octroi de 190 bourses de doctorat et postdoctorales pour les enseignants de l'enseignement supérieur.

Il est nécessaire de mentionner le Programme de Développement de la Science et de la Technologie, cofinancé par la Banque Africaine de Développement, qui sur les 45 Projets prévue pour cette année, 25 ont déjà été financées, dans le même ordre d'idées, la création de l'Agence Nationale pour le Financement de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, dont le but est l'intégration des institutions de recherche et des institutions de développement technologique et des établissements d'enseignement supérieur dans les réseaux internationaux de recherche scientifique.

Une attention particulière est accordée aux filles du niveau secondaire, en les encourageant, grâce à 250 bourses annuelles, à opter pour les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et enfin de réduire le déficit existant entre les genres, en plus de renforcer les compétences familiales par le biais de programmes d'autonomisation des femmes, de lutter contre la pauvreté, de protéger et de promouvoir les droits de l'enfant et de valoriser la famille.

Dans cette perspective, la culture numérique est incluse dans le nombre de 7 millions d'internautes et l'utilisation des systèmes d'information et de communication les plus variés, en particulier par les jeunes qui représentent les 2/3 de la population angolaise.

La République d'Angola soutient donc des initiatives, des programmes et des projets qui profitent aux pays africains, et nous voudrions souligner ici la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour l'Afrique Prioritaire 2022-2029, car elle reflète les aspirations du Programme 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable énoncés dans le Programme 2030 des Nations Unies.

Nous considérons également la nécessité de faire des efforts pour inscrire de nouveaux « *Sites Africains* » sur la Liste du Patrimoine Mondial, ainsi que la préservation des Sites déjà enregistrés grâce à la coopération scientifique et technologique et à la mobilisation de fonds pour le développement ultérieur des actions menées par le Fonds du Patrimoine Mondial pour l'Afrique.

### **Excellences**

La République d'Angola a soumis la demande au Conseil exécutif de l'UNESCO, nous avons donc le soutien des États Membres et en particulier du Groupe Afrique.

En outre, cette année, l'Angola et l'UNESCO organisent la deuxième édition de la Biennale de Luanda, Forum panafricain

pour la culture de la paix, dans un format hybride, avec des forums thématiques d'intérêt, de sorte que la participation de tous est la bienvenue.

En cette occasion où l'UNESCO célèbre le 75e anniversaire de son existence, nous joignons notre voix aux autres membres, la félicitant pour son travail en faveur de l'éducation, la Science et la Culture, exprimant au nom de mon pays l'intérêt en renforcer notre partenariat afin le bien commun et le développement durable, local et régional.

**Merci beaucoup de votre attention.**